

## Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 28 juillet 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (405r, 406v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 28 juillet 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45853>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 juillet 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

# Description

Résumé Godin rappelle à Larue qu'en allant le voir au sujet de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, Grebel lui a parlé d'une affaire à terminer avec son frère Godin d'Étreux. Godin explique à Larue qu'il avait confié au notaire Flamant père le dossier qui contenait des preuves graves contre son frère et qui permettait de conclure que son frère lui devait 300 F au terme de la liquidation, mais que Flamant fils a restitué la totalité du dossier à Barthélémy Godin. Godin demande à Larue s'il peut se charger de l'affaire.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)
- [Flamant \[fils\]](#)
- [Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique \(France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 01/06/2024

---

Guise le 28 juillet 1771 405

Monsieur Larcen

Si vous me le permettez, je vous  
intitulerais mon affaire avec  
les deux dernières compositions de  
musique. Il a du vous parler  
de mon désir de vous confier  
le soin de terminer une affaire  
qui depuis longtemps reste  
suspense avec mon frère M. Godin  
C'est que M. Grubel a du me dire  
que vous étiez chargé de cette  
affaire auquel vous m'avait été  
parlé par mon frère, je viens  
en conséquence vous demander de  
vous ne pourrez accepter le soin  
de mes intérêts, pour déterminer  
avec affaire terminer des faits  
bontés par longues mon frère  
a de me rendre victime de trop  
de confiance en lui pour écrire  
un scandale sur son compte j'ai  
consenti un arbitrage que je  
n'ai jamais terminé M. Etteman  
notaire à Guise étant chargé des  
dossiers est venu à meurtre

comme je vous l'ai written fin  
 a u tte faire remise ~~des~~ pour  
 derniers a son successeur le  
 dossier des pieces qui me concernent  
 a dossier renfermant des pieces  
 gracie contre mon pere et toutes  
 les pieces servant a estable me  
 droits qui pour la liquidation  
 definitive se ressouvent in une  
 somme de environ 300 francs  
 que mon pere avoit a me payer  
 mais apres les dishonorantes  
 substitutions de titres dont fait au  
 a Vauvix voici que M. Hamard  
 fils dit que M. Gulin estoit et  
 venu chez lui reprendre les dossiers  
 et qu'il ne lui estoit plus rien entre  
 les mains que il ait que mon  
 pere me le renouveler entier toutes  
 les pieces faisant preuve contre lui  
 et la une miserable affaire mais  
 je ne trouva plus en presence de ces  
 nouveaux faits reatre plus longtemps  
 sans etre en etat de terminer promptement  
 et devenant

malgre m'engager me dire  
 si je l'avois malmenee ou un autre que  
 vous je le regrettois d'autant plus  
 que je vouliez vous en faire des mait  
 le venir de mes affaires litigieuses  
 apres que vous j'avois envoie

Geant